Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2001)

Heft: 13

Artikel: Transformation d'une ferme au hameau du Jordil à St-Martin

Autor: Castella, Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035762

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRANSFORMATION D'UNE FERME AU HAMEAU DU JORDIL À ST-MARTIN

CLAUDE CASTELLA

Les règles se construisent dans une relation étroite à la pratique. Elles la précèdent et la guident, mais elles en subissent également l'influence. La présentation de cas de conservation du patrimoine culturel bâti est utile dans la mesure où elle permet de préciser une déontologie. Derrière des illustrations de solutions, il importe de discerner des objectifs visés et des manières de les atteindre. La transformation est une condition de la conservation du patrimoine architectural. La question qui se pose est celle des limites de la transformation. Dans quelle mesure transformer sans altérer le caractère de l'objet?

Architectes
Raoul Andrey, André Schenker, Christian Sottaz, Fribourg

Maître de l'ouvrage
Gérald Gremaud, St-Martin

Une brève histoire de transformations ordinaires

Le cadastre incendie de St-Martin signale en 1818, sous le n° 42, une ferme déjà construite, propriété du maçon Louis Vial (maison, grange et écurie en bois et bardeaux), assurée pour un montant de 350 louis. Cette première ferme fut l'objet de plusieurs réparations ou adjonctions jusqu'en 1832. Le fils de Louis Vial acquiert le bâtiment vers 1840 pour un montant de 4650 francs. Il exploitera le domaine avec son frère Laurent. L'évolution de la valeur du bâtiment, qui baisse à 1600 francs en 1844, atteste que la construction se dégrade. Des travaux de réparations sont exécutés en 1847, insuffisants semble-t-il, pour empêcher une nouvelle dépréciation en 1850. Quinze ans plus tard, le bâtiment est détruit par un incendie. Louis Vial, devenu l'unique propriétaire, reconstruit sa ferme l'année suivante.

Le nouveau bâtiment est de dimensions relativement modestes. Il ne mesure plus que 12 m sur 8,5 m au lieu des 19 m sur 13 m de la ferme incendiée. La grange ne comprend qu'une étable. Le logis ne se développe que sur une partie de l'étage, le reste servant de fenil. Cette ferme est rachetée par Pierre Joseph Cochard, dit Joson, qui la répare en 1878. Le bâtiment est vendu en 1930 à sa fille (ou à sa sœur) Louise, qui remplace la toiture en bardeaux par une couverture en tuiles. Le bien passe ensuite à Ernest Cochard, qui fut le dernier exploitant du domaine. Le propriétaire actuel a remis en état et transformé le bâtiment en 1999 pour y aménager un logement.

Selon la tradition orale, la ferme proviendrait de la commune vaudoise voisine de La Rogivue. Elle aurait été démontée et déplacée sur le site actuel, au carrefour du hameau du Jordil, sur la commune de St-Martin. Les inscriptions du linteau de l'encadrement de la porte de

1 Ci-devant p. 6-8.

2 «A propos de conservation du patrimoine architectural», in: PF 8, 6-9.

grange, côté route, nous invitent à accorder crédit à cette mémoire. On y trouve en effet la date 1826 alors que, selon le cadastre incendie, le bâtiment a été reconstruit en 1866. En outre, le propriétaire mentionné au linteau ne figure pas parmi ceux mentionnés au cadastre incendie. La formulation du texte toute protestante est singulière dans un canton catholique: «Eternel! Conserve ce Bâtiment qui par ta grâce a été levé pour George F[ran]çois et J[ea]n D[ani]el Chollet par J[ea]n D[ani]ël & J[ac]q[ue]s L[ou]is George le 6em May 1826.» Au centre est gravé l'écusson du canton de Vaud. Pour prévenir toute confusion avec les armes de Fribourg, on a ajouté autour du motif l'inscription «CANTON VAUD» (fig. 1).

Comme nous l'avons indiqué précédemment[1], un bâtiment subit au cours des ans des transformations et des adaptations liées aux exigences de son utilisation. Il nous propose une composition d'éléments hérités de périodes ou même de lieux différents. Le processus de réemploi était jusqu'au XXe siècle une constante et parfois même un thème d'architecture. La réutilisation sans changement ni correction d'un élément portant une inscription participe indiscutablement à un processus de mémoire qui vise à conserver l'élément significatif de l'histoire d'un objet tout en introduisant déjà une hiérarchie des éléments à conserver.

Fig. 2 Vue traversante de l'ancien logis au rez-de-chaussée – Les plafonds en bois, maintenus en place et soigneusement protégés, ont été utilisés comme coffrage. Les cloisons conservées ont été réparées en récupérant des éléments des cloisons supprimées.

Les principales transformations

L'intervention s'est attachée à renforcer ou à soulager les éléments dégradés en évitant au maximum tout remplacement. L'angle sud des murs des façades s'était affaissé, entraînant d'importantes fissures et des déformations des poutraisons intérieures. Cet angle a été repris en sous-œuvre; la base des murs a été renforcée et un drainage a été posé.

Dégradés par des infiltrations d'eau en toiture, la panne faîtière et les chevrons ont dû être remplacés. Sinon, la structure porteuse primaire a été entièrement conservée. Afin d'aménager des passages, quelques entraits de la charpente ont été déplacés ou supprimés.

Dans le logis, la poutraison sur rez-de-chaussée, composée de pièces de faible section (environ 6/12 cm), ne pouvait répondre aux nouvelles sollicitations de charges. Elle a été remplacée par une dalle de béton appuyée sur les murs extérieurs et sur de petits poteaux métalliques (8 cm de diamètre). Les plafonds en bois, maintenus en place, soigneusement protégés, ont été utilisés comme coffrage.

La cloison séparant la grande et la petite chambre en façade sud-est et celle séparant la chambre du couloir en façade nord-ouest ont été

Fig. 1 Détail du linteau de la porte de grange, aux armes du canton de Vaud – La ferme proviendrait du hameau voisin de La Rogivue, en terres vaudoises. Elle aurait été rachetée en 1865 par Louis Vial, dont la ferme du Jordil venait d'être entièrement détruite par un incendie. L'immeuble aurait ainsi passé la frontière. Plus courante qu'on ne l'imagine, cette pratique du démontage et du remontage de fermes sur un autre site n'est qu'un aspect d'un phénomène propre à l'architecture: l'art du réemploi.

supprimées. Les cloisons de part et d'autre de la cuisine ont dû être démontées, les filières basses et certaines planches étant vermoulues. Ces cloisons ont été remontées en récupérant des éléments des cloisons supprimées pour remplacer les parties en trop mauvais état (fig. 2).

Conformer le programme à la structure existante

S'agissant de patrimoine bâti, l'exigence de conservation s'applique prioritairement à la structure. L'objectif est de conformer l'organisation du programme à la configuration de base du plan déterminée par la structure porteuse, tant en plan qu'en élévation (fig. 5-13). Les divisions principales, à la fois constructives et fonctionnelles, du logis (cuisine centrale et chambres de part et d'autre) et de la grange (allée d'affouragement et étable) ont été maintenues. L'adaptation du programme à la structure existante est de l'ordre non seulement du contenant mais également du contenu: l'emplacement de la cuisine est conservé (fig. 3-4), l'ancienne allée d'affouragement est réhabilitée en un espace de distribution, formant une promenade architecturale. Cette adaptation est déterminante de la conception non seulement du plan mais également de la coupe. La spatialité de l'allée d'affouragement est réhabilitée, offrant des surfaces que le programme, dans sa définition préalable, n'exigeait pas (fig. 18).

La démarche de conservation implique de reconsidérer la conception du rapport forme-fonction, héritée de la doctrine fonctionnaliste, qui présuppose une secondarité de la forme par rapport à la fonction. Il y aurait, d'une part et d'abord, le domaine des fonctions et, d'autre part et ensuite, celui des formes adéquates. Cette conception mérite d'être relativisée: elle peut caractériser une tendance architecturale mais non l'architecture. Il suffit de citer Frank-Lloyd Wright qui écrivait «la forme et la fonction sont une même chose», formulation qui est loin d'avoir le même sens que la fameuse sentence «la forme suit la fonction». Indépendamment de la réalité à laquelle renvoie l'expression fonction, la différence fondamentale réside dans la manière de penser le rapport entre la forme et la fonction. Dans un cas, la forme est conçue comme étant déterminée par la fonction; dans l'autre, la forme et la fonction

Fig. 3 La nouvelle cuisine a été aménagée à l'emplacement d'origine. Elle a été mise en communication avec l'ancienne allée d'affouragement.

Fig. 4 L'ancienne cuisine.

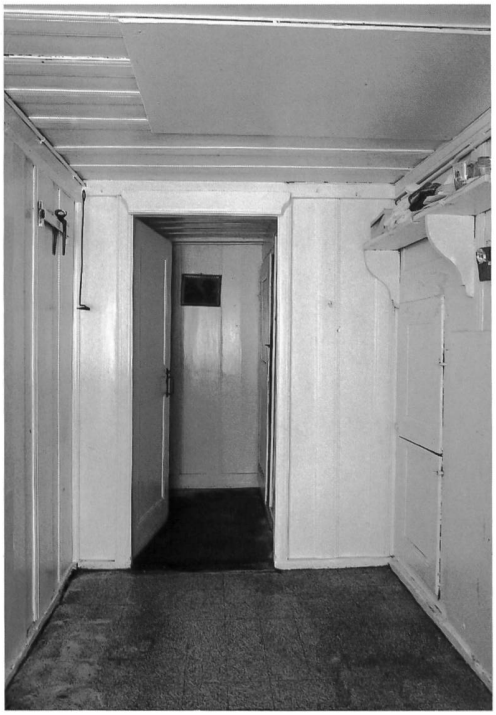

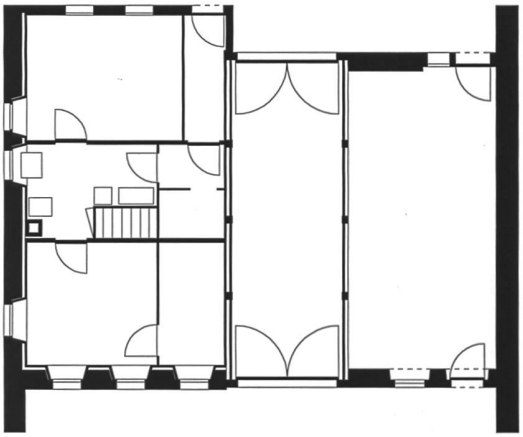

Fig. 5 Plan du rez-de-chaussée avant transformation.

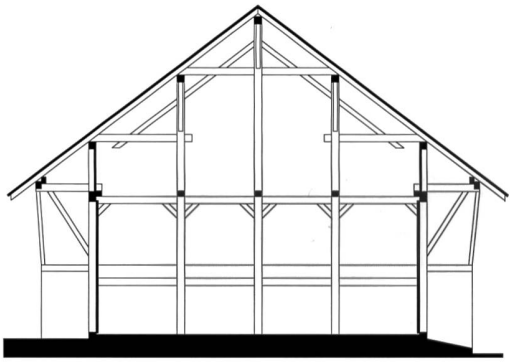

Fig. 7 Coupe transversale sur la grange avant transformation.

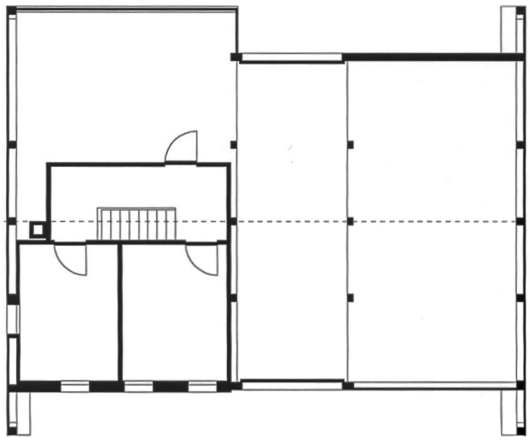

Fig. 6 Plan du premier étage avant transformation.

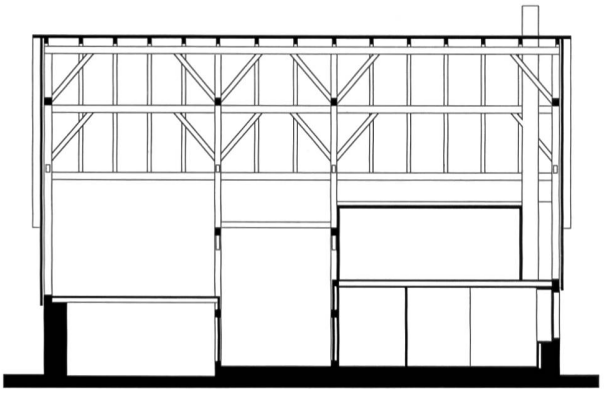

Fig. 8 Coupe longitudinale sur le bâtiment avant transformation.

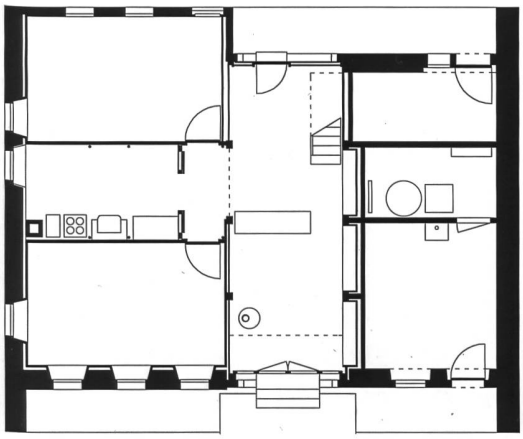

Fig. 9 Plan du rez-de-chaussée après transformation.

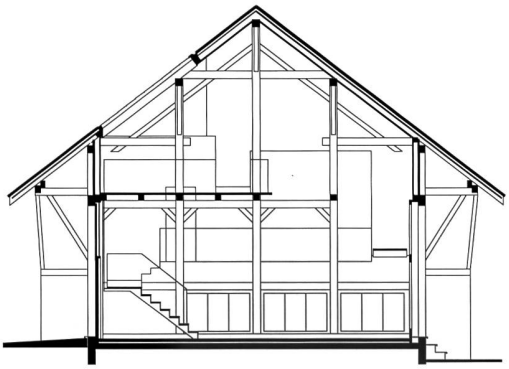

Fig. 12 Coupe transversale sur la grange après transformation.

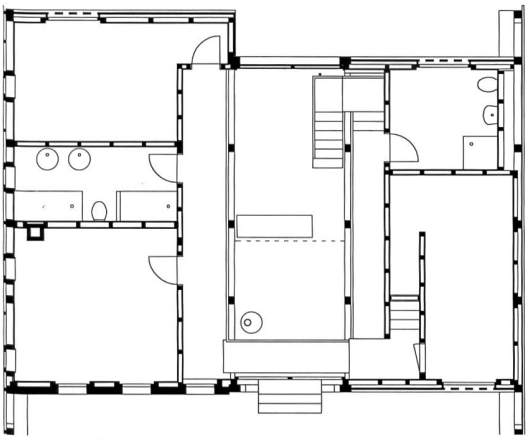

Fig. 10 Plan du premier étage après transformation.

Fig. 13 Coupe longitudinale sur le bâtiment après transformation.

Fig. 11 Plan du deuxième étage après transformation.

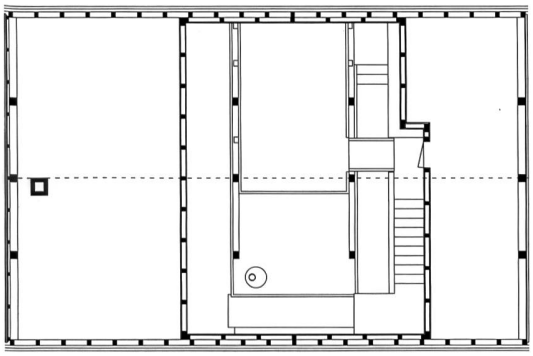

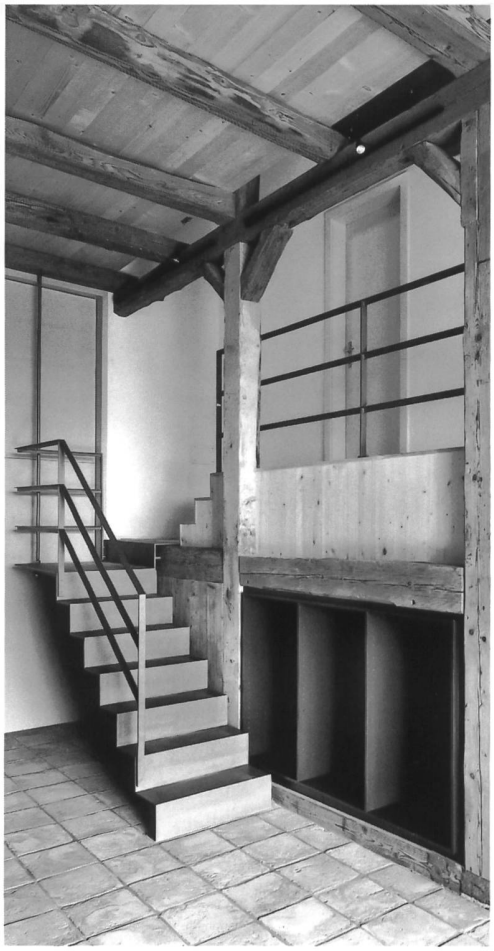

Fig. 14 Les anciennes crèches de la grange accueillent des bibliothèques

Fig 16 L'ancienne porte de grange, côté route, a été conservée et doublée de l'intérieur. La porte du logement y a été aménagée.

sont interdépendantes[2]. C'est cette seconde conception qui sous-tend la démarche architecturale en matière de conservation du patrimoine.

Fig. 15 Les assemblages de la structure porteuse de la grange attestent l'ancienneté de la construction.

Privilégier la conservation de la substance ancienne

La priorité accordée à la conservation, en privilégiant le message de la substance matérielle ancienne, permet de préserver la lecture de l'histoire, de l'écoulement du temps. L'ancien bardage de planches de la façade pignon de la grange a été conservé tel quel. Les anciennes planches des façades du fenil ont été maintenues. Elles ont été ajourées et les fenêtres ont été posées en retrait (fig. 2e de couverture). L'ancienne porte de grange, en façade côté rue, a été conservée et doublée de l'intérieur; la porte du logement y a été ménagée (fig. 16). Les assemblages de la structure porteuse de la grange attestent l'ancienneté de la construction (fig. 15). Tous les éléments conservés, même ceux qui ne présentent aucun intérêt particulier du point de vue du travail artisanal, témoignent de l'âge de la construction et rendent sensible l'épaisseur du temps.

Le temps donne une légitimité particulière à l'existence des choses: la fiabilité liée à la durée d'utilisation d'un bien.
Pourquoi jeter un objet dont on a pu et su se servir pendant des siècles? Avant de jeter, ne devrait-on pas modestement remettre en question nos normes d'utilisation? Et même si on ne trouve pas aujourd'hui une utilisation adéquate, ne devrait-on pas se dire que «ça peut toujours servir»?

Un nouvel objet

Les éléments conservés sont réactualisés dans la mesure où leurs relations au contexte ont changé, modifiant par là même leur expression. Conserver, c'est toujours, d'une certaine manière, transformer, déceler les composantes principales d'un bâtiment, ses éléments les plus expressifs, et les mettre en scène sous l'éclairage d'une destination nouvelle. L'intervention d'aujourd'hui s'inscrit comme un nouvel événement dans la continuité temporelle. Elle devient une composante de l'histoire de la construction, elle en propose une lecture. Les anciennes crèches de la grange accueillent des bibliothèques (fig. 14). La promenade architecturale aménagée dans l'espace de l'ancienne allée d'affouragement, desservant le nouveau logement, permet encore de raconter l'utilisation perdue de la grange (fig. 17).
Le bâtiment n'est plus une ancienne ferme; il n'est pas non plus un logement conventionnel. Le résultat de l'intervention est un nouvel objet architectural qui est à la fois ancienne ferme et nouveau logement (fig. 19). Ne serait-ce pas une vertu de la conservation du patrimoine d'inviter à la conception de nouvelles formes architecturales au sens où l'on peut parler d'une forme du contenu autant que d'une forme du contenant?

Fig. 17 La promenade architecturale aménagée dans le volume de l'ancienne allée d'affouragement, desservant le nouveau logement, permet encore de raconter l'utilisation initiale de la grange.

Fig. 18 La pose d'un plancher sur un ancien solivage de la grange offre une surface que le programme, dans sa définition préalable, n'exigeait pas.

Des compétences particulières

L'évaluation des conditions techniques et financières implique une approche spécifique qui se heurte toujours à l'idée selon laquelle, dans ce domaine, on n'est jamais à l'abri de mauvaises surprises. Des études permettant d'établir de manière précise les conditions de l'intervention sont indispensables si l'on entend éliminer le risque d'être entraîné dans une opération aventureuse. Il s'agit de savoir si l'édifice ou tel élément de l'édifice peut être conservé, si l'on parviendra à trouver à tel problème de

Fig. 19 Façade arrière et façade pignon de l'ancien logis. Le bâtiment n'est plus une ancienne ferme mais il n'est pas non plus un logement conventionnel.

construction une solution qui n'est que rarement décrite dans un manuel et qui doit le plus souvent être inventée en fonction du cas particulier. Le domaine de la conservation implique des compétences particulières fondées sur l'expérience et fait appel, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever[2], à une autre forme d'ambition architecturale que celle d'afficher ses connaisances par l'utilisation de formes à la mode.

Zusammenfassung

Die Veränderung ist eine Bedingung zur Erhaltung von gebauten Kulturgütern. Die Frage, die sich stellt, ist die nach den Grenzen der Veränderung. Das heisst, wieviel kann man umbauen, ohne den Gebäudecharakter zu verändern? Im Falle von Baudenkmälern bedeutet es, dass deren Tragstruktur erhalten bleiben muss. Demzufolge ist das Nutzungsprogramm dem angestammten und durch die Tragstruktur vorgegebenen Grundriss anzupassen. Erhalten bedeutet daher, den Leitspruch «Form folgt aus der Funktion», ein Erbstück aus der Doktrin des Funktionalismus, neu zu überdenken. Die einzelnen Funktionen werden gleichzeitig mit den Raumformen bestimmt, denn Form und Funktion sind voneinander abhängig. Der Erhaltung den Vorrang geben, heisst gleichzeitig, die Bedeutung der historisch gewachsenen Bausubstanz zu unterstreichen. Dieser architektonische Ansatz erlaubt, die Ablesbarkeit der Geschichte zu erhalten. Der zeitgenössische Eingriff ordnet sich als weiteres Ereignis in einen zeitlichen Ablauf ein. Er wird Teil der Baugeschichte und bleibt ablesbar.